

Restitution de l'étude longitudinale sur les conduites à risques des 13-25 ans en population générale

Vendredi 28 mai 2010

intervention de
Pascal Popelin
Vice-président du Conseil général
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

27 V 10

Mesdames, Messieurs,

Je veux, en premier lieu, vous dire l'intérêt qui est le mien d'ouvrir les travaux de cette matinée d'échange, consacrée à la présentation de l'étude longitudinale portant sur les conduites à risques des jeunes de 13 à 25 ans de notre département.

Cette étude est le fruit d'un travail de longue haleine, engagé maintenant il y a près de six années et mené avec tout le sérieux et toute la rigueur scientifique que ce genre d'exercice nécessite. Je tiens naturellement à remercier l'ensemble des professionnels de la mission de prévention des conduites à risque du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, qui ont contribué à l'élaboration de ce document, très riche et d'une grande qualité, ainsi que tous les partenaires qui les ont accompagnés depuis 2004.

Je ne m'attarderai pas ici sur la méthode qui a été retenue tout au long de la démarche, ni sur les grandes conclusions et les enseignements que l'on peut tirer de ce travail très important. Les scientifiques qui en sont les concepteurs le feront en effet avec beaucoup plus de talent.

Je souhaiterais simplement souligner le grand intérêt que présente, pour la collectivité départementale et ses élus, ce type d'étude. Elle constitue un outil utile, parmi d'autres, d'aide à la construction de la réponse politique à apporter aux adolescents et aux jeunes adultes, qui sont enclins à adopter des comportements susceptibles de nuire à leur épanouissement et à leur équilibre.

Approfondir et améliorer notre connaissance de la jeunesse de notre territoire, de ce que sont leurs prises de risques, des mécanismes qui les déclenchent, c'est se donner les moyens de bâtir un ensemble de mesures et d'orientations, dont l'objectif est qu'elles soient le mieux adaptées possible au public concerné.

Vous le savez, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis s'est toujours placé dans une perspective d'innovation, dans ce domaine comme dans d'autres. C'est dans cet esprit que nous avons mis en œuvre de dispositifs de prévention, en rupture avec le cadre très institutionnalisé qui caractérise si souvent les actions en direction de la jeunesse.

Pour illustrer cette démarche, je rappellerai les efforts mobilisés par le Département, depuis maintenant près de vingt ans, pour la mise en place d'équipes de prévention spécialisée dans les quartiers sensibles. Ces équipes conduisent aujourd'hui un travail reconnu, sur une large part du territoire de la Seine-Saint-Denis. Cette démarche -à laquelle ont contribué nombre de personnes présentes ce matin- est née de la volonté de faire émerger une nouvelle approche des jeunes, notamment ceux confrontés à des difficultés et surtout de proposer des modes opératoires se voulant mieux adaptés à ces publics. Nous nous étions déjà, à l'époque, appuyés sur l'expertise et le savoir-faire des scientifiques et des professionnels de terrain, qui avaient pris le temps de l'analyse.

La création de la Mission de prévention des conduites à risques, puis celle de la structure « Tête à tête », située dans l'enceinte du centre commercial de Rosny 2, ont participé, par la suite, de la même démarche. En quelques années, « Tête à tête » avec environ 20 000 visites par an, a permis de toucher un très grand nombre d'adolescents et de jeunes adultes, renforçant ainsi la portée et la pertinence des messages de prévention que nous souhaitons délivrer. Ce n'est pas rien, tant nous savons qu'il est difficile de sensibiliser efficacement les jeunes, aux risques qu'ils encourent en adoptant certains comportements.

En matière de prévention des conduites à risques -sujet au centre de nos échanges de ce jour- mais plus généralement au titre de ses missions de protection de l'enfance, le Département de la Seine-Saint-Denis est constamment guidé par le souci de l'opérationnalité. Voilà pourquoi il est utile que nous puissions disposer d'outils régulièrement actualisés, de nature à nous permettre d'affiner et d'ajuster au mieux nos dispositifs. L'étude longitudinale est un de ces outils

A mes yeux, la grande force du travail qui vous sera présenté dans le détail tout au long de la matinée, repose sur la qualité de l'échantillon visé par l'étude. Celui-ci a en effet été conçu avec le parti pris d'être représentatif de l'ensemble des jeunes du département, là où de nombreuses autres enquêtes ont centré plutôt leurs recherches sur des groupes marqués par de fortes difficultés, c'est-à-dire les plus en marge de la société.

La compilation des données recueillies depuis 2004 laisse ainsi clairement apparaître que les conduites à risques n'épargnent aucune tranche de la population. Qu'il s'agisse de consommation de produits psycho actifs, de sexualité ou encore de violence envers les autres ou contre soi, elles concernent tous les jeunes, au-delà des différenciations sociales, à des degrés plus ou moins importants.

La démarche ayant consisté à suivre une cohorte sur six années -même si celle-ci, c'est la loi du genre, s'est réduite de manière significative à mesure que le temps avançait- est un autre atout de cette étude. Cette méthodologie de travail a en effet permis de tirer un certain nombre d'enseignements, notamment sur les facteurs et les déterminants à l'origine de la prise de risque chez les adolescents et les jeunes adultes.

L'ensemble de ces éclairages, constituent aujourd'hui, soyez en assurés, de nouvelles pistes de réflexion que le Conseil général de la Seine-Saint-Denis va se réapproprier pour faire évoluer les dispositifs et les messages de prévention qu'il élabore, à destination de notre jeune population.

Je laisse maintenant le soin aux auteurs de l'étude de développer plus avant l'ensemble de ces points et vous souhaite d'excellents échanges, qui ne manqueront pas de m'être retranscrits.